

2012/4788 - Lyon 3e - Acquisition par la Ville de Lyon aux Hospices Civils de Lyon du parc public Chambovet et des jardins ouvriers attenants - N° EI 03133 - N° Inventaire 03133 T 001-01.
Programme 00020 - Opération 03133001 Autorisation de l'acquisition et affectation d'une partie de l'autorisation de programme 2009-1 "Acquisitions foncières". (Direction Centrale de l'Immobilier) (BMO du 17/09/2012, p. ?)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

Mme GAY Nicole, rapporteur : Il s'agit de l'acquisition par la Ville de Lyon aux Hospices Civils du parc Chambovet dans le 3^e arrondissement, à la valeur de 580.000 € pour 48.269 m² d'un espace vert magnifique.

Mme ROY Mireille, Adjointe : Oui, en tant qu'habitante du 3^e Monsieur le Maire, je suis vraiment ravie de cette acquisition, mais je pense que Gilles Buna est plus qualifié que moi pour intervenir. Donc je lui laisse mon temps de parole.

M. LE MAIRE : M. Buna qui était sur le départ...

(Rires.)

M. BUNA Gilles, Adjoint : J'ai une réunion, alors je dirai que c'est une suite d'événements curieux : des enfants déshérités par leur père, des projets hospitaliers, les hospices civils qui achètent mais n'arrivent pas à construire, bref, et la volonté d'associations et d'élus qui ont permis finalement de conserver ces hectares. On a inauguré hier dans une excellente ambiance, c'est tout ce que j'avais à dire parce que sinon je vais être en retard.

M. PHILIP Thierry, Maire du 3^e arrondissement : Monsieur le Maire, chers collègues c'est avec un plaisir particulier que je vois arriver ce rapport qui concerne l'achat par la Ville de Lyon du parc Chambovet. Ce plaisir est d'autant plus grand que c'est un dossier sur lequel nous travaillons activement avec le Maire Gérard Collomb, avec Gilles Buna, Najat Vallaud Belkacem, depuis maintenant plus de quatre ans que nous avons été élus.

Le parc Chambovet, comme l'a dit Mireille Roy, c'est un extraordinaire espace vert de plus de 4 hectares situé en haut de la commune de Montchat et qui offre une vue imprenable sur Lyon. Ce sont aussi les jardins familiaux autrefois appelés jardins ouvriers qui font partie de l'achat et qui, là aussi, marquent l'identité du parc avec un succès qui ne s'est jamais démenti.

Chambovet, c'est un des poumons du 3^e arrondissement, à quelques minutes seulement du quartier de la Part-Dieu.

On se rappelle –et Gilles Buna l'a rapidement évoqué– que la Ville a reçu en héritage ce terrain, puis que le poète Aragon a séjourné avec Elsa Triolet, sur ce terrain, pendant la guerre. Que la Ville a voulu dans les années 50, construire un lycée, avant d'abandonner le projet et de transformer le terrain en parc municipal.

Puis, au début des années 60, les Hospices Civils de Lyon ont racheté le parc à la Ville, en vue de la construction d'un hôpital et est devenu Lyon Sud et donc a été abandonné sur le pôle Est.

Jusque dans les années 1990, le parc est alors utilisé par les habitants et progressivement laissé sans véritable entretien, appartenant toujours aux Hospices Civils de Lyon. Il devient un terrain vague et les habitants volontaires et les associations locales se donnent alors beaucoup de mal pour le maintenir en état.

Au début des années 90, un nouveau projet de centre hospitalier voit le jour. Ce projet est encore une fois abandonné, notamment grâce à la volonté des habitants du quartier, fédérés dans l'Association Parc Chambovet, de faire renaître le parc public, autour de Dominique Hitz. Puis, Raymond Barre et Michel Noir font classer le parc en zone verte.

Jusqu'à ce soir, le parc est propriété des HCL et la Ville de Lyon, vous le savez, est locataire. Je rappelle que Gérard Collomb, dès 2001, s'était formellement engagé à ce que le parc reste non constructible, mais les habitants et les membres de l'Association ont toujours eu l'impression qu'il y avait un risque, qu'une autre équipe, sur la pression des HCL ou, disait-on d'un promoteur, puisse faire évoluer les choses.

Nous nous étions donc engagés en 2008, à l'acheter aux HCL : à l'époque, on parlait d'un prix très supérieur et nous n'avions pas pu retenir cet achat dans la PP. Gérard Collomb a annoncé début 2012, dans la révision du PPI, que c'était désormais possible ; les Domaines ont estimé ce terrain non constructible à un niveau inférieur à celui évoqué initialement.

L'achat du parc est l'aboutissement d'une volonté commune, partagée par l'Association – je salue son Président qui est dans le public-, les riverains du parc, les Montchatois et les Elus de la Ville, puisque nous nous étions engagés à acquérir ce terrain. Donc, aujourd'hui, nous tenons nos engagements et nous avons la certitude que cela sera profitable aux Montchatois.

Pour toutes ces raisons -Martine Roure va maintenant prendre la parole- nous vous demandons, Martine et moi, d'approuver ce rapport qui permet définitivement de classer le Parc Chambovet comme un espace vert municipal, au bénéfice des Lyonnais et nous le savons aussi pour y être souvent, de nombreux Villeurbannais, qui y passent aussi une bonne partie de leurs dimanches. Donc c'est aussi un parc d'agglomération.

Mme ROURE Martine : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, le Parc Chambovet, c'est pour ma part une vieille histoire. Montchatoise et professeure au Collège Molière, dans les années 70, j'accompagnais mes élèves pour une opération de nettoyage annuel, organisée par le Comité pour nos gosses.

En 1992, nous étions particulièrement inquiets –je pense que vous vous en souvenez, Monsieur le Maire-, en raison d'une nouvelle mesure très sérieuse de construction de 1 hectare et demi sur le parc ; l'Association Parc Chambovet est alors née en janvier 1993, sous la houlette de Dominique Hitz, défenseur acharné du Parc, qui a su faire entendre, à travers l'Association, la voix des Montchatois.

C'est en février 1993, que je posais la première question sur le devenir du Parc en Conseil municipal, sous la mandature de Michel Noir. Le projet de construction fut alors abandonné. A partir de ce moment-là, la question du devenir du Parc Chambovet fut constamment posée.

C'est en 1994 d'ailleurs, que l'ensemble du Parc et des jardins a été classé en zone naturelle inconstructible et que le parc devint un parc public à part entière.

En 1999, les Hospices Civils de Lyon et la Ville de Lyon signaient en effet un bail d'une durée de dix-huit ans, avec possibilité pour la Ville de racheter le terrain.

Cependant, rien n'était définitivement acquis, le terrain appartenait toujours aux Hospices Civils de Lyon. Gérard Collomb l'avait promis et la promesse aujourd'hui est tenue : ce soir, par le vote des élus, le parc appartiendra à la Ville.

Alors, merci Monsieur le Maire, merci Mesdames et Messieurs les Elus, merci à l'Association Parc Chambovet et à Dominique Hitz et à sa fougue, à son actuel Président Christian Desbiolles et à tous les citoyens qui se sont mobilisés pour ce superbe parc.

M. LE MAIRE : Merci Madame Roure, et avec la fougue ! Donc, bravo pour le parc !

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.
(Adopté.)